

test

N° 0 - JUILLET 1972

SPÉCIAL
LANCEMENT

Le numéro 2 F

LE TÉMOIN DE L'ACTUALITÉ EN BRETAGNE

SPÉCIAL LANCEMENT



Tourisme : la Bretagne quadrillée

SOMMAIRE

- p. 2 : Un test...
- p. 3 : Echos-test.
- p. 5 : Les nouvelles aventures de Bécassine.
- p. 7 : Tout Rhys sait que la Bretagne crève.
- p. 8 : Le tourisme en Bretagne : Nous sommes tous des demeürs.
- p. 9 : La loi clandestine.
- p. 9 : Les contes de la mer d'oil.
- p. 10 : Le "Joint Français" : Se renier pour subsister.
- p. 11 : Lait : Bernard Lambert est passé par là...
- p. 12 : Viet-nam : Saigon-cocktail.
- p. 13 : Emile Masson, le précurseur.
- p. 13 : Vivre ou mourir dans la légende
- p. 14 : Irlande, EOIN O'MURCHU : Civil rights, not civil war.
- p. 15 : Youenn Penn-Baz hag... an eleksionnou.
- p. 16 : Lubrique des recteurs.

UN TEST...

« Test » signifie « témoin » en breton. Sa création est une tentative : avec très peu de moyens, peut-on avoir l'ambition d'être le témoin de l'actualité en Bretagne, de montrer ce que ne dit pas — ou ne veut pas dire — la presse commerciale?

Nous avons fait le maximum pour que ce numéro 0 se rapproche le plus possible de ce que nous voulons faire : donner par l'écrit et le dessin une vision bretonne des événements significatifs en Bretagne et dans le monde; librement, sans préjugés, sans ménager qui que ce soit.

Nous n'avons peut-être pas encore trouvé le ton. Il dépend de vous que nous puissions rapidement le trouver et constituer un organe d'information populaire breton, libre et sans ressources publicitaires.

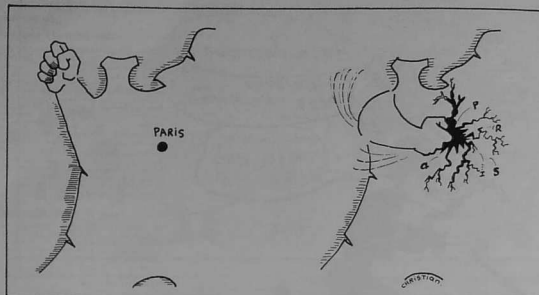
Pour cela, nous avons besoin de lecteurs, d'abonnés surtout.

A l'accueil qui sera réservé à ce numéro 0 est liée l'existence de « Test ».

La parution régulière, à la rentrée d'octobre, de ce bimensuel de l'actualité en Bretagne, est entre vos mains.

«TEST», LE TÉMOIN DE L'ACTUALITÉ EN BRETAGNE.

Bimensuel à partir du numéro 1, le 1^{er} octobre 1972.
Est édité par la Société des Editeurs Populaires de Bretagne (SEPOB), S.A.R.L. au capital de 2000 F (en cours de constitution).
Siège social : KERLORETTE-ROSCANVEL, Plouédern, 29220 - LANDERNEAU.
Rédaction : Administration : 9, rue Barotoux, 22000 - SAINT-BRIEUC.
Tel. : 33-64-83.
Abonnements : 6 mois (13 numéros) : 25 F. Etranger (par avion) : 40 F.
12 mois (26 numéros) : 50 F. Etranger (par avion) : 80 F.
Domiciliation bancaire : N° 1480. Banque de Bretagne, 22000 - SAINT-BRIEUC.
Le directeur de la publication : Jean-Yves MANACH.
Imprimeur : Océanides 2170.
Dépôt légal : 2^e trimestre 1972.



Caill : le départ ?

Un des plus beaux fleurons du parlementarisme français quittera la vie politique : le bruit court dans le Liban qu'Antoine Caill renoncera à se représenter en 1973. Pour le pittorresque des campagnes électorales, nous espérons être démentis.

Pourtant, d'autres lui ont déjà trouvé un remplaçant : un autre moine de la région qui s'est singulièrement en retrait d'admettre la presse à certains séjours du Conseil municipal, celles qui il devait faire face aux attaques de son opposition.

Autres caractéristiques de ce candidat potentiel : il porte le nom d'une vieille famille bretonne et fait d'une profession de copier à l'Office central de Landerneau. Tout pour être élu, qui ? Rester à savoir, les Lécroix et l'U.D.R. voudront se séparer du célèbre Antoine.

Brest, ville propre

M. Lombard deviendrait-il un moine de la propriété ? Après avoir figuré en Conseil municipal contre Edouard Leclercq, l'épicier de Landerneau, et le châtelain de Saint-Divy, qui faisait distribuer au lancer des formes de tracts dans les rues de Brest (il a suivi les conseils du plus coloré des journaux locaux en s'attaquant aux « barbouilleurs et aux colleurs ».

Premiers visés, les communistes. Les membres du secrétariat fédéral du Nord-Finistère ont reçu une convocation. Non de la police. Plainte avait été déposée pour « affichage abusif ».

Evidemment, en remontrant dans dans ses tracts, Edouard Leclercq, meurt en cause l'unité de la rue de la Lançon. On remarquera aussi que les « affiches obscènes » ont surtout été collées à la Z.U.P., quartier où les communistes s'agitent beaucoup au sein de diverses associations contestataires. Mais heureusement chacun sait qu'en agissant ainsi le maire de sa ville pensait qu'il la propriété de sa ville.

Hallucinations auditives

Certains habitants de Recouvrance, à Brest, sans doute victimes d'hallucinations auditives, entendent — ou croient entendre — des bruits la nuit. Des bruits étranges qui montent du sol — ou du sous-sol.

Il ne s'agit bien entendu pas d'autre chose que des travaux de construction d'une ligne de métro fonctionnant à l'énergie atomique. Un copieux que nos élus et la Marine Nationale préparèrent en silence. Ses inconvénients : classe unique et nombre de pièces limité.

Les Brestois accueilleraient bien sûr cette nouvelle par une explosion de joie. Quant à ceux qui oseraient oser penser à autre chose, ils seront radicalement de la liste des éventuels utilisateurs de cet.

Le Conseil Municipal n'a pas encore fait savoir si un contrat avait été signé avec la Société Decaux pour la publicité à l'intérieur des abais.

LE 1 H en rade...

Les habitants de Quéven, à Brest, accueilleraient avec joie la construction de ce métro. Ils se demandent en effet pourquoi il a été supprimé — il n'y a pas de raison, apparemment — la ligne 1H qui desservait jusqu'à présent directement leur quartier. Certains se demandent si ce ne sont pas les autorités militaires qui ont émis « certaines » aux responsables des Transports bretons de prendre le chemin des écoles en passant par Recouvrance. Cela éviterait d'ailleurs, moyennant dix minutes de trajet supplémentaire, de se poser des questions sur la construction en cours dans le premier bassin en Penfret, sous le pont de l'Hortatoire. Nuance, qui échappe bien sûr aux automobilistes. Les mauvaises langues aiment prétendre qu'il s'agit d'un bassin préfabriqué pour sous-marins destiné à l'île Longue. Des H.L.M. pour sous-marins, quoi ? Bien entendu, il n'en est rien, comme est fortuite la présence à Brest, ces derniers temps, d'une drague hollandaise (à godets britanniques). Quand en vous disoit que l'Europe était déjà une réalité. Ce qu'on ne sait pas, c'est :

« Si le bassin sera terminé à temps pour accueillir le prochain sous-marin. Les ouvriers travaillent pourtant sans relâche. Va-t-on vers une crise du logement des sous-marins ?

Qu'aurait-elle lieu la traversée ? Se passera-t-elle bien ? Faut qu'on aille voir ça !

Comment Le Télégramme (de Brest) et de l'Ouest) annoncent l'événement. Suggestion : « Le port de Recouvrance sera levé le... (1) à... (1) pour le passage du... (1) ». De quoi, au fait ?

(1) Il ne reste à notre excellent confrère qu'à remplir les blancs en temps utile.

Péril jaune

Comme chacun sait, le problème du lait en Bretagne, ça n'existe pas : chez les agriculteurs de la région — et des autres régions de France, car le conflit s'est étendu — c'est tout le monde il est bien content de toucher sa petite « poie du lait » à la fin du mois.

Non, tout cela, c'est de la foute aux gauchistes, pire même, à Mouton, chez qui ces fortes têtes de jeunes agriculteurs de l'Ouest ont été. M. Caillaud, notre distingué ministre de l'Agriculture, le dit, c'est donc sûrement vrai — prendre leurs ordres. Où ça, nous donne des noms ! Des noms.

En en a eu un livré par — entre autres — M. Pélissier, préfet de région, dans une lettre adressée au Maire : un nom plus trouillissant que celui de Bernard Lambert de sur, autrefois, venait tout le mal. Celui de Marie-Renée Morvan, agricultrice, mère de famille, depuis longtemps militante dans les Organisations de Jeunes Agriculteurs, surnommée depuis peu et pour l'occasion « la Chinoise ». Car elle a eu le tort, la pauvre, de faire tout récemment un petit tour en Chine, comme André Malraux, Edgar Faure et autres tisseurs de troubles bien connus.

Le péril jaune nouvelle formule, quel !

Crise de la vocation...

On a parlé de la « vocation électronique » de la Bretagne. Mais les emplois créés jusqu'à l'an dernier dans cette branche de l'économie ne représentaient pas à 3 % de la création d'emplois dans l'électronique française. Constata-t-on lors d'une réunion du Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts Bretons, où fut réclamée la signature d'un « contrat de progrès » entre l'Etat et la Région.

S.A.V. : 33 candidats

« Stralad ar Vio » (S.A.V.), le nouveau parti breton, ne fait pas de détails. Il a prévu de présenter en Bretagne 33 candidats aux législatives, un par circonscription France-Inter (le même annoncé en préchant que S.A.V. se mettrait en cheville avec d'autres mouvements régionalistes français pour avoir accès à cette formidable tribune de propagande qu'est la Télévision Assurément, ce nouveau venu de la politique bretonne ne manque pas de souffle. En aura-t-il jusqu'à l'arrivée, prévue en mars 1973 ?



M. Lombard : le balai ou le manche ?



C.R.S. - Travailleurs

Les C.R.S. ne sont pas contents. Et ils le font savoir.

Un de leurs syndicats a dénoncé récemment la « frêle, maigre, caduque de la vie actuelle des fonctionnaires des C.R.S., résultat de l'inconscience et de l'imprévoyance des autorités gouvernementales... Ah mais!

Les C.R.S. se plaignent que l'on oublie un peu trop qu'ils sont des « fonctionnaires, des pères de famille et de simples travailleurs ». Ils demandent que « toutes mesures humaines susceptibles d'améliorer cette déplorable situation interviennent le plus rapidement possible ».

Comme ça, pour être C.R.S., on n'en est pas moins homme!

Un Plan, ça ?

Le VI^e Plan en est à sa seconde année d'application. On sait dès à présent que nous, Bretons, n'avons rien de bon à en attendre. Voici quelques chiffres édifiants entendus lors de la dernière conférence de presse tenue par le Bureau du Comité d'Exposition de la Cornouaille (CECOR).

En Cornouaille, un seul établissement d'une certaine importance (363 emplois à terme (1) à la C.T.D. de Douarnez), a ouvert ses portes en 1972. On sait depuis que les chantiers de Kergallou à Quimper (300 personnes) vont, eux aussi, cesser de fonctionner.

Deux entreprises de conserves « Saupiquet » à Riec-sur-Béniou et « Massureau », à Quimper, ont fermé les leurs.

De 1962 à 1966, constate encore le CECOR, le Sud-Ministère avait perdu près de 1000 actifs, par où, cependant que le Nord-Ministère en gagnait 300. Ce qui, au total, fait une perte annuelle de 700 actifs pour tout le département durant cette période.

L'environnement, c'est les autres

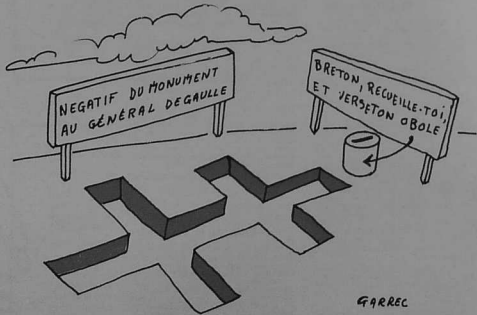
A Stockholm, le monde entier s'est réuni ces jours derniers pour discuter de son environnement. Il est temps... Et pour discuter encore c'est facile; mais pour se mettre d'accord... Ah mais!

On parle d'interdire le pêche à la boterne bleue? « Pas question, disent les Japonais, nous, on en fait de la margarine! ».

On parle d'interdire l'usage des défoliants au Viet-nam? « Pas question, disent les Américains, ceux qui proposent ça font de la politique... Et ils sont contre nous! ».

On parle d'interdire les expériences nucléaires dans l'atmosphère? « Pas question, dit M. Poujade, notre distingué ministre de l'Environnement, on a pris toutes nos précautions. Et c'est nécessaire... tout pis si ça ne plaît à personne! ».

Ben voyons!... Quand on vous ditait que l'environnement, c'est les autres. L'autre, quel!



TAREC

A PERROS-GUIREC...

4

Le retour des Bonnets rouges

Prix de la critique au Festival de Cannes pour son film *Avec 30 ans dans les Aubes*, René VAUTIER va venir à la Bretagne. Son prochain film sera *Vérité sur la Bretagne*. En 1974 il compte mettre en chantier un film qui sortira à l'occasion du tricentenaire de la Révolte des Bonnets rouges.

Une pièce, un film. Les Bonnets rouges reviennent en force en Bretagne. Ecrits du Breizh-brud (fin dernier pour anticléricalisme, la pièce de Paul Kérég a beaucoup pu du meilleur en la scène Jean-Marie SERRAULT, qui va monter à la rentrée à la Cartouzière de Vincennes.

A Saint-Nazaire

le tribunal de Grande Instance a condamné la direction des Ets SAM-BRON, à Pontchâteau (L.-A.), à payer à l'ensemble du personnel les 23 jours ouvrables du lock-out qu'elle avait ordonné du 15 avril au 18 mai 1971, en riposte à une série d'arrêts de travail du personnel.

L'Alsace et la Bretagne

L'Alsace et la Bretagne étaient à Coligny (les Deux Eglises). Comme toujours aux grandes heures de la France (libre) en copie. Mes Dada! Et cela se remorque! C'est du plus bel effet à la tête causer.

Et nos hommes, alors? Ils n'auraient donc pas fait la guerre, eux? Qu'est-ce qu'ils attendent pour sortir de l'armoire leur brago-braz?

Pas de bénéfices sur le mémorial

La Bretagne peut être fière: elle est parmi les régions de France qui ont le plus contribué financièrement... à l'édification du mémorial du général de Gaulle, inauguré le 18 juin. Et son grand... car c'est du grand Breton, qui ne se refuse rien — culmine à-bas à 43,50 m au-dessus des collines bretonnes.

Le Meade nous apprend à ce propos une chose intéressante: les fournaiseurs de grand rose y sont allés de leur obole en se passant, comme d'habitude, les transports, de bénéfices. Qui donc a parlé d'une crise du grand breton?

par Christian. Scénario : Sylvain

.. Bécassine va reprendre sa place dans le combat Breton...

Les camarades de Bécassine n'avaient pas attendu son retour pour continuer la lutte contre le colonialisme Français...

Bouia!

BOUIG!

... Et les actes de vengeance se multipliaient!

La réponse du Pouvoir ne se fit pas attendre: quinze militants Bretons furent arrêtés...

Aussitôt une réunion clandestine se tenait quelquepart dans le maquis de Bretagne...

"Il nous faut riposter à ces porcs! mais... par quel moyen?!"

Korch Ki Gwenn

ha Korch Ki du

Et... si on enlevait Pleyben!*



(*) Un traître à la cause Bretonne devenu pour le prix de sa trahison, ministre de

Pleyben se trouvait justement en Bretagne, venu inaugurer une caserne de C.R.S. ...

Et je profite de cette occasion pour vous faire caporal de la matraque d'or!

C'est trop.



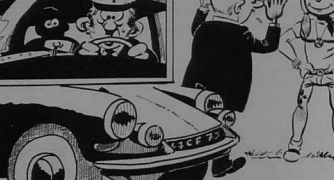
Une dizaine de kilomètres plus loin, Bécassine attendait de pied ferme ...

voilà sa voiture!!

planquons nous!



Bécassine! Enfer et damnation... je suis fait!



Il fut mené dans une vieille ferme des monts d'Ar-rée qui, par miracle, ne se trouvait pas en zone militaire. Et, un beau soir de mai, dans la lande Bretonne ...

... Pleyben comparut devant un tribunal populaire ...

ARABAT KRENCHAT war an douar ha komz gallek



(*) Défense de cracher par terre et de parler Français.

Des vietnamiens, qui avaient eu affaire à lui lorsque la France asservissait encore l'Indochine furent invités aux débats ...

COUPABLE!

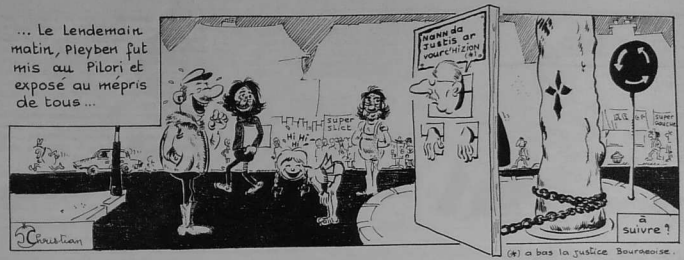


Pleyben, tu es déclaré coupable à l'unanimité! Et nous allons appliquer la sentence.

Gulp!



... Le lendemain matin, Pleyben fut mis au Pilon! et exposé au mépris de tous ...



d'Aménagement Touristique du Morbihan. Société d'économie mixte, à capitaux publics et privés (Irens, biens II), installée discrètement à Vannes, avenue Victor-Hugo, et administrée par des représentants du Conseil général, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, la Caisse d'Épargne de Lorient et la Société Centrale pour l'Aménagement du Territoire.

Et la S.A.T.M.O.R. a commencé à sévir, empruntant, achetant la quel prix? — des agriculteurs installés là depuis des générations se sont vu priver de leurs terres. 10 centimètres de terre carré pour les terrains marécageux, 6 F le mètre carré pour les terrains secs. Les particuliers, eux aussi, y sont allés de leur poche, tel imprimeur (parisien) emportant un jeune agriculteur breton pour exploitation et puiser s'adjugeant le droit de construire en dépit de la protection des sites des villages qui loue désormais aux vacanciers. Les bulldozers ont commencé à prendre possession des terres, ne respectant rien sur leur passage ...

La S.A.T.M.O.R., Société d'économie mixte, ne pouvant, par définition, pas être l'œuvre, on aimerait savoir à qui profite le bénéfice, car il y a certains des terrains achetés donc de 0,70 à 6 F le mètre carré, ont été revendus 70 F le mètre carré. Si ce n'est pas de la spéculation, on vous propose de nommer Marcellin ministre des Finances. Si l'apprenti ministre des Finances, S'il apprenait à l'écouter du bonco, ça nous changerait de l'accorder de Giscard.

Le jeudi 12 novembre 1970 à 9 h. 30, le Peuple Breton, organe de l'U.D.B., journal breton a dénoncé le scandale, comparant devant le Tribunal correctionnel de Vannes pour diffamation envers la S.A.T.M.O.R. A noter que le président de la dite Société, M. Quéven (D'Outa), sénateur-maire de Quiberon, avait mis plus d'un mois avant de s'apercevoir que notre confrère avait porté atteinte à la réputation de sa société. De là à ce qu'il ait été conseillé par Marcellin ou la Préfecture, il n'y a qu'un pas que nous ne voulons pas franchir. Condamnations : 1000 F d'amende pour le Peuple Breton, et le franc symbolique pour la S.A.T.M.O.R. (si les intérêts sont gros, le préjudice subi semble peu important).

En attendant, les agriculteurs ne peuvent plus travailler leurs terres, certains d'entre eux ont dû s'exiler, il ne reste plus aux pêcheurs qu'à ramasser ce qu'on a bien voulu leur laisser. Les commerçants vont vers la ruine. (Est-on au supermarché, les prix sont plus supportables?) (Air sennet). Les jeunes doivent s'exiler.

Pendant ce temps, la crème de la bourgeoisie française (et bretonne, d'ailleurs) a installé ses quartiers d'été dans la presqu'île, au mépris de ces contingences. Bien qu'il y ait.

Mais de tous ces chômeurs? Marcellin sait bien ce qu'il fait lui-même. Mais si lui, ministre de l'Intérieur, ne sait pas, les habitants de la presqu'île de Rhys ont maintenant compris que la Bretagne était en train de crever!

Jean-Yves MANACH

TOURISME

Tout Rhys sait que la Bretagne crève

Chacun sait que la Bretagne n'est le pays des vocations. Sans parler des vocations religieuses ou sacerdotales sur lesquelles d'autres ont choisi de s'élever plus que nous, citons la vocation électronique (cf. p. 2), la vocation militaire (cf. p. 2), et bien sûr la fameuse vocation touristique. En résumé, de que d'autres avant nous ont qualifié de Plan ka! et de Plan vert, et que nous proposons de réunir sous le label festif.

Ca fait déjà un bail que les déprédateurs de l'Armée et de la Marine sévissent dans les campagnes bretonnes. Mais proposer aux Bretons de faire carrière dans la Marine, l'Armée, la Police ou les C.R.S., ou de s'exiler vers la capitale ne suffisent plus, à nous qui aimons la mer et l'aventure, on nous a trouvé depuis peu la fibre touristique.

En somme, plutôt que de nous donner du travail, des emplois, on nous propose du travail temporaire — et même pas à mi-temps, 3 mois de tourisme (dans les meilleures conditions) et 9 mois de chômage!

La Bretagne, déjà quadrillée par l'Armée (raimentiers pas, la liste serait trop longue), l'est maintenant par des prospecteurs-promoteurs qui préparent de vastes opérations d'aménagements touristiques, aménagements réservés bien sûr à ceux qui en ont les moyens. Qu'on revête les cartons des promoteurs concurrençant Camaret, le Croisic, l'ensemble Marin de Aber-Wrach, le port de Pomic ou celui de La Forêt-Fouesnant.

Bien sûr, la Bretagne a besoin du tourisme, mais comme activité d'appoint. C'est bien joli de penser aux vacances des hexagones. Encore faudrait-il que les Bretons aient du travail le reste de l'année, que les vacances embauchées de quelques-uns ne les empêchent pas de travailler leurs terres ou de prospecter les richesses de la mer qui les font vivre.

La Bretagne a tellement besoin du tourisme qu'elle exige que ce tourisme soit réellement populaire et non réservé à une élite (et quelle élite!). Elle a besoin d'un tourisme qui permette plus — au nom de quoi, au fait? — à M. Bannet (d'après), député-maire (U.D.R.) de Carnac, de chasser les campeurs dont ne voulaient pas les « résidents »!

Elle a tellement besoin qu'elle ne veut pas du tourisme déprédateur, qui, sous prétexte d'une rentabilité immédiate, accapare, saque,

détruit les richesses mêmes sur lesquelles il se fonde : la nature et les sites. A-t-on songé aux bouleversements hydrologiques qui entraînent la fermeture de l'Aber-Wrach (il en est question) la construction de cette fameuse centrale lacustre à La Forêt-Fouesnant (sans parler du paysage), et encore la construction de l'île du Grand-Tracé au Croisic, devant les fameux marais salants de la presqu'île de Guérande?

La guerre nous avait légué les blockhaus, le mur de l'Atlantique et autres joyeusetés; l'Armée y avait rajouté des constructions hideuses et des fils barbelés. Désormais, les promoteurs ornent nos côtes, d'Yeu à L.M., et de villages à l'apin du plus mauvais goût. On ne peut en effet pas dire que le Centre de Thalassothérapie de Quiberon et l'hôtel voisin s'insèrent dans le paysage. Alors, que va-t-il rester à ceux qui ne peuvent s'offrir une villa luxueuse sur le bord de mer?

Un exemple intéressant — et symptomatique — de ce qui se passe, est celui de la presqu'île de Rhys, au sud de Vannes, zone privilégiée (par son climat essentiellement), autrefois souverte de forêts et bordée par l'Atlantique et le Golfe du Morbihan.

A Saint-Gildas, aux ducs de Bretagne, à Lesage et à Cadoudal a succédé Marcellin (Raymond, né en 1914, à Sézanne, dans la Marne, rescapé de la grande guerre et parachuté en ce lieu), qui cumule les fonctions de ministre de l'Intérieur, de maire et de député de Vannes, de conseiller général de Sarzeau, et de président du conseil général du Morbihan. D'ail un homme très occupé, qu'il y Vasson de Marcellin : Messmer (Michel), ex-ministre des Armées.

Plein de bonnes intentions, Raymond-la-Matquise! Lisez donc cette littérature parue dans le Bulletin municipal de Sarzeau en 1967 :

« Voulaient tirer le meilleur parti du paysage et de sa position géographique exceptionnelle, vos représentants se sont délibérément engagés à promouvoir l'avenir touristique de la presqu'île de Rhys ». (Sic.)

C'est clair, non?

D'après, on sait ce que l'avenir nous a réservé. Et les réalités sordides de cet avenir. Bref, il ne s'agit que d'une bonne opération financière montée par une cohorte de technocrates et de financiers qui se camouffent derrière un paravent : la S.A.T.M.O.R. (Société

TOURISME

Nous sommes tous des demeurés

Ils sont à peu près trois millions qui défilent chaque année en Bretagne — pour les trois quarts sur les rives de l'Atlantique et de la Manche, et pour les trois quarts également en juillet et en août.

Ils sont à peu près trois millions à être, depuis peu, l'enjeu d'un débat passionné : le tourisme en Bretagne doit-il être un tourisme de riches ou un tourisme populaire ?

Pour le moment encore, le tourisme breton est à la fois l'un et l'autre. C'est bien connu : il est traditionnellement et pour l'essentiel, familial. Mais 40 % à peu près des chefs de famille en vacances dans la région sont des patrons de l'industrie et du commerce (6,4 %), des membres de professions libérales et des cadres supérieurs (15,7 %), et des cadres moyens (16,6 %). Parmi le reste, on dénombre (ces chiffres sont la moyenne des années 1988-1989) des exploitants et des salariés agricoles (3,2 %), des employés (9,2 %), des ouvriers (24,6 %) et du personnel de service (2,5 %).

De même, toujours pour les années 1988-1989, la répartition des séjours de vacanciers français en Bretagne suivant le revenu annuel du ménage peut donner matière à réflexion : 6,9 % des séjours sont le fait de familles dont le revenu annuel dépasse les 50 000 F (nouveaux, naturellement), 16,6 % de 30 000 à 50 000 F, 29,2 % de 20 000 à 30 000 F. Quant au reste des séjours — à peu près 45 % — il est le fait de ménages dont les ressources vont de moins de 6 000 F (3 %) à 20 000 F, avec une forte majorité dans la tranche des 15 000 à 20 000 F.

DE QUOI REFLECTER

Ces chiffres traduisent sans doute une réalité régionale, mais ils sont aussi le fait d'un phénomène de société qui veut que — nul ne l'ignore et surtout pas, malheureusement, ceux qui n'ont pas les moyens — fait du tourisme et partent en vacances ceux qui disposent de temps, mais surtout d'argent : les départs en vacances doivent être, à quelque chose près, proportionnels aux revenus, et ce n'est pas

pour rien que plus de la moitié des Français n'y ont pas droit. A ce propos, voici — encore — de quoi réfléchir : en 1983, sont partis en vacances 7,8 % des exploitants et salariés agricoles ; 41,6 % des ouvriers ; 59,5 % des employés ; 73,8 % des cadres moyens et 84,5 % des cadres supérieurs et des membres de professions libérales.

PRIVATISATION

Dans ces conditions, que le quart à peu près des séjours de vacanciers en Bretagne puisse être le fait de ménages à revenus « modestes » (moins de 1250 F par mois en 1988-1989) devrait étonner.

C'est qu'il existe, c'est vrai, un « tourisme social », en Bretagne. Il s'agit essentiellement des séjours chez des amis et, surtout, chez des parents (il est difficile d'en estimer l'importance, mais elle est certaine, tout particulièrement dans la Bretagne intérieure) ; du camping « sauvage », de plus en plus poussé dans ses derniers retranchements ; et du camping « organisé et aménagé » enfin, pas toujours très bien d'ailleurs, et qui reçoit en moyenne, en juillet et en août, 70 % d'occupants de plus que ne le permettent les normes légales : au point d'évoquer parfois la gare Saint-Lazare aux heures de pointe...

Les chiffres qui suivent donnent une idée de la faible place occupée par ce dernier mode d'hébergement par rapport aux autres : il s'agit de la répartition de la capacité d'hébergement touristique en Bretagne (au total 800 000 places, non compris les séjours chez des parents et amis, et le camping sauvage).

	PLACES	%
Hôtels de tourisme	44 890	5,9
Hôtels de préfecture	38 000	4,6
Terrains de camping	194 900	12,1
Mobil-homes	271 010	34,0
Résidence secondaire en propriété	276 050	34,6
Autres modes	61 300	7,7

Ce qui apparaît d'emblée à la lecture de ce tableau, c'est la très grande importance (plus du tiers des places) de la résidence secondaire en propriété. Qu'il y ait de tout, là-dedans, c'est sûr. Il faut dans savoir que les deux tiers des résidences secondaires en Bretagne n'ont ni baignoire ni douche, et que le cinquième à peu près n'a même pas l'eau courante. Il n'empêche qu'il y a tout de même quelque chose de secondaires dans l'existence de ces constructions, parfois luxueuses, utilisées — et encore pas toujours — à peine un mois dans l'année.

En outre, le développement anarchique de ce mode d'hébergement, après avoir eu les conséquences que l'on sait sur les côtes (montée vertigineuse du prix des terrains, difficultés de plus en plus grande d'accès à la mer, paysages défigurés en quelques années, etc.), est en train d'atteindre l'intérieur. Où — pour le moment encore à une autre échelle les mêmes phénomènes se reproduisent : la pression croissante sur des terrains normalement agricoles en fait monter les prix, parfois au bénéfice — mais au total le plus souvent au détriment — des paysans. Plus grave, encore, est le fait que la nature est en train de se « privatiser ». Ce que l'on a constaté de plus en plus depuis quelques années autour des villes (le cas des bords de l'Érdre, à Nantes, est à ce propos typique), se multiplie aujourd'hui un peu partout dans les campagnes. Il s'agit d'y faire un tour, les panneaux « propriété privée », « défense d'entrer », « entrée interdite », « pêche ou chasse réservée ». Heurissent désormais comme les chiens au bord des routes bretonnes. Ce que les anciens occupants du sol — les paysans — avaient coutume de tolérer, leurs successeurs du dimanche ne l'admettent plus.

ET DEMAIN ?

Finalement — et mis à part ce gros point noir des résidences secondaires — le tourisme, dans la Bretagne d'aujourd'hui, est encore, mi-tigre, mi-rainin. Il n'y a pas, en tant que secteur organisé, de tourisme social proprement dit ; mais toutes les bourses ou presque, à condition de consentir quelque sacrifice, peuvent y trouver quelque chose à leur portée. Aujourd'hui encore, mais demain ?

Quant à demain, c'est beaucoup moins sûr. Des projets commencent à sortir des cartons des architectes et de ceux des promoteurs. Ils ne laissent pas d'inquiéter les « irresponsables » et les « demeurés » (comme les a gentiment baptisés, l'an passé, M. Burgault, préfet du Morbihan) qui dénoncent et contestent certaines réalisations et certains projets touristiques.

C'est la presque-tout de Rhuys, près de Vannes (voir ci-contre) ; c'est Port-la-Forêt à La Forêt-Fouassant ; c'est Crozon ; c'est Erdeven près d'Étel ; c'est Plougastel ; c'est la « zone de loisirs » de Saint-Laurent, dans le Morbihan, ou celle des bords de l'Érdre, c'est le tourisme en milieu rural dans la mesure où M. Trigano, pour ne pas le nommer, se penche un peu trop sur ce cas précis.

Tourisme de riches ou tourisme populaire ? Ces projets contiennent, quant à l'avenir, le choix des « responsables ». Alors, nous sommes tous des demeurés...



LA LOI CLANDESTINE



3 Rue de Brosse - 35 RENNES

ABONNEMENT 10N° : 15 F

Traditionnellement, les demandes adressées par les objecteurs de conscience pour bénéficier du statut (loi du 21-12-1963) contenant des motifs d'ordre religieux ou philosophiques contraires à l'usage personnel des armes. La loi de 1963, en son article premier, conditionne d'ailleurs son application à l'expression de tels motifs. Depuis trois ou quatre ans, des raisons plus spécifiquement politiques sont avancées par les objecteurs. Dans cette optique, le refus de l'obligation militaire découle d'une contestation plus globale de notre système politique. L'arme n'est plus vécue en elle-même, mais parce qu'elle est l'un des piliers du régime, fidèle gardien d'un ordre établi qui est surtout celui du profit patronal. A la limite, certains objecteurs refusent l'armée d'aujourd'hui, mais pas l'usage personnel d'armes dont ils entendent éventuellement se servir contre le pouvoir actuel.

En ce sens, l'objection à de plus en plus de difficultés à s'insérer dans le cadre relativement étroit du statut de 1963 (repris par le Code du service national en 1971). Les demandes jugées « trop politiques » sont rejetées. Persistant dans leur refus, leurs auteurs sont incarcérés, même dans l'hypothèse où ils proclament leurs convictions non violentes. Dominique VALTON (Rennes), François JANIN et Jean-Michel FAYARD (Lyon), Armel GAIGNARD.

Cette politisation croissante de l'objection conduit, dans certains cas, à un véritable dépassement du statut.

Outre le rejet quasi systématique des demandes politiques, le pouvoir manifeste le souci constant de minimiser le phénomène de l'objection. Il faut sans doute reconnaître que le nombre des objecteurs actuellement en service n'est pas très élevé, il doit se situer aux environs de 300 ; leur nombre est toutefois en constante et « préoccupante » augmentation (dit Fanton, secrétaire d'Etat à la Défense Nationale), 130 nouveaux objecteurs ont été en effet incorporés au mois de juin 1972. Ces chiffres sont très faibles, comparés aux 200 000 objecteurs que comptait l'Allemagne en 1971.

Debré n'hésite pas à multiplier les plaintes contre tous ceux qui cherchent à faire connaître l'objection.

Les inculpations se succèdent à un rythme relativement accéléré : BRES-SUIRE, MONTLUCON, MENDE, NANTES, LA ROCHELLE, PARIS (directeur du journal Fais pas le zozou), RENNES (pasteur CRUSE, R. LE GAC, B. PULL), BORDEAUX, DIJON, BESANCON, etc.

Jusqu'à présent, même en cas de procès, aucune condamnation définitive n'a été prononcée, les tribunaux estimant que seule la propagande est illicite, toute action d'information ne pouvant au contraire être pénalisée.

LE LAIT

Loin d'être terminée, la « guerre du lait » ne connaît actuellement qu'une trêve. Séquestrations et blocage des camions auront montré la détermination des producteurs à défendre leur revenu. Mais cette volonté ne se manifeste pas de manière unanime. Les uns (la majorité) réclament un prix à la production plus élevé. C'est la revendication des 57 centimes au litre, basée sur la notation classique, même si elle est discutable sur le fond, de prix de revient moyen pour toutes les exploitations de Bretagne.

Les autres vont beaucoup plus loin (c'est la minorité des jeunes agriculteurs de la tendance « agriculteurs-travail-

leurs »), et soutiennent que les paysans se trouvent dans une situation comparable à celle des salariés. Le fait qu'une minorité ait réussi à susciter un mouvement d'une telle ampleur, suivi par des paysans tenus jusqu'à présent par modérés, montre bien la réalité du malaise.

En un mot, les producteurs de lait croient de moins en moins aux moyens de défense traditionnels de leur revenu. C'est la conséquence de la mainmise du grand capital (Préval et Entremont en constituent les symboles) sur l'économie laitière de la Bretagne, mainmise réalisée à grande échelle et en peu de temps (moins de dix ans).

LA COOPÉRATION N'A PAS DONNÉ LE POUVOIR ÉCONOMIQUE

Parler de salaire en ce qui concerne le revenu des producteurs de lait n'est pas tout à fait exact. L'agriculteur qui vend à un transformateur (prenons le cas d'un industriel privé, c'est l'exemple le plus net), se trouve juridiquement sur un pied d'égalité avec son partenaire commercial. Le producteur est en situation de fournisseur et la laiterie en situation de client. Tout ceci en droit. En fait, le producteur, s'il reste isolé, n'a aucun moyen d'influer sur les choix faits par les industries laitières. Il se sent désarmé et à juste titre. L'industriel tient son pouvoir de sa capacité à maîtriser les techniques de la transformation ou du conditionnement du lait. Sans ces techniques, le lait ne vaut rien, commercialement parlant.

Les producteurs n'ont de poids dans la balance que groupés face aux industriels. D'où l'existence de sections laitières au sein du syndicalisme agricole. Elles permettent de mettre les augmentations de prix, payées aux producteurs au compte de l'action de ces derniers.

Le problème de la coopération, c'est ce, pour exister, elle doit jouer le même jeu que les entreprises privées. Partie d'un ensemble régi par l'économie de marché, elle ne peut échapper aux règles de cet ensemble. D'où la tendance à mettre dans le même sac, chez les jeunes agriculteurs, coopératives et industriels privés. Certains vont même plus loin. Pour eux, la coopération telle qu'elle est pratiquée n'est qu'un mythe, d'abord destiné à permettre aux « professionnels de la représentation » de rester en place.

Puisque l'économie de marché est tenue pour responsable de l'échec de la coopération (elle n'a pas donné le « pouvoir économique » aux paysans et n'est soutenue par les Pouvoirs publics que dans la mesure où elle joue un certain rôle social), les jeunes agriculteurs reportent leur contestation sur l'économie de marché elle-même. La critique devient donc politique. Des agriculteurs-travailleurs, voilà ce que nous sommes, soutiennent

les jeunes agriculteurs au terme d'une analyse nourrie de vocabulaire — ce qui ne veut pas dire d'idéologie — marxiste. Et de parler de bulletin de salaire pour désigner le bordereau de paiement du lait fourni aux producteurs par les usines de transformation, coopératives ou privées. Manière pour eux de se considérer comme des salariés, auxquels ils empruntent le langage de la lutte des classes.

Très minoritaire au plan national, cette tendance n'en est pas moins réelle chez les jeunes agriculteurs, notamment dans le Finistère. Dans les Côtes-du-Nord, la « grève du lait » a favorisé le clivage, latent depuis plusieurs mois, entre C.D.J.A. et F.D.S.E.A., pourtant liés organiquement.

Quel est l'avenir de cette vue de la situation ? Seule une évolution rapide du milieu paysan dans sa manière de penser, dans ses désirs profonds et dans sa pratique des rapports entre les hommes, pourrait venir appuyer ce qui n'est pour

Bernard Lambert est passé par là...



l'instant qu'une thèse (1) élaborée — avec brio, c'est vrai, mais sans plus — par des hommes comme Bernard Lambert. Le principal défaut de cette thèse est qu'elle ne puise pas ses origines dans le mouvement rural. Elle n'est, en gros, qu'un démaquage de l'analyse faite par le mouvement ouvrier pour sa propre lutte. L'adapter à la paysannerie suppose que soient surmontées certaines « pesanteurs » qui, effectivement, pèsent très lourd.

Reste au mouvement paysan « jeune » à mettre en œuvre des formes d'action qui traduisent fidèlement les idées dont se prévalent ses éléments les plus avancés, sans tomber dans un quelconque activisme. C'est apparemment ce qu'il est en train de faire ; et cela, on s'en doute, suscite des craintes à Paris. L'affaire du Joint Français a marqué les esprits.

YVES COAT

(1) Lire à ce sujet l'ouvrage de Bernard Lambert, paru en librairie : « Les paysans dans la lutte des classes ».

LE JOINT FRANÇAIS

Se renier pour subsister

On n'a pas fini de parler en Bretagne de la victoire des mille ouvriers du « Joint Français ». Ce n'est pas tous les jours que des salariés inquisiteurs à ce point le gouvernement. Pas tous les jours qu'ils contribuent dans une proportion aussi importante à tenir l'image de marque d'un patronat contraint, sous la pression des événements, à dévoiler son véritable visage.

Pour bien comprendre ce qui s'est passé à Saint-Brieuc pendant les 57 jours qu'a duré la grève, il faut savoir qu'il a toujours existé au « Joint » une situation de type conflictuel. Durant six ans, aucun syndicat n'a réussi à s'implanter dans le « Citroën breton ». Il a fallu attendre que les ouvriers de « Sambre-et-Meuse » et de « Chaffoteaux » viennent tenir un meeting devant les grilles de l'usine pour que se produise, en mai 1968, le premier arrêt de travail important.

COLONISATION ÉTRANGÈRE ET INTÉRIEURE

Pouvoir dans l'entreprise, mais aussi pouvoir régional... C'est évidemment ce dernier aspect qui a le plus inquiété les Jacobins de l'U.D.R. La Bretagne en sa totalité s'est sentie concernée ; la solidarité à démarré presque d'elle-même ; les sommes récoltées ont dépassé les 150 millions d'anciens francs — autant de signes auxquels il était difficile de demeurer insensible.

En rester là reviendrait pourtant à passer à côté d'un problème important, insuffisamment mis en lumière : celui de la colonisation d'une région qui ne se contente pas de faire appel à des « étrangers » mais trouve, souvent, ses colonisateurs au sein même de sa population. Quelle différence fondamentale entre l'attitude d'un industriel parisien acceptant de se décentraliser, pour tirer parti d'une région où la main-d'œuvre est bon marché, et celle d'un industriel local qui, en vertu de la même analyse, exploite les salariés de sa commune ou de son département ? Quelle différence entre l'aumône faite par la France aux pays sous-développés et la politique pratiquée par le pouvoir central à l'égard de la Bretagne, avec l'appui de la quasi-totalité des parlementaires bretons, pour qui compte d'autant plus la politique de la main tendue qu'approche telle ou telle échéance électorale ? « Si vous êtes sages, vous aurez des usines ».

Le cas du « Joint » est loin d'être réglé. Non seulement il n'est pas différent de celui des autres industries de main-d'œuvre, dont la rentabilité est fonction de la bassesse des salaires distribués, mais, au-delà de cet aspect purement technique des choses, c'est toute une politique de décentralisation qui est en cause. Celle-ci est liée à une forme de régime qui, pour répondre aux aspirations profondes des Bretons, des Auvergnats ou des Basques, se trouverait dans l'obligation de se renier, puisqu'il conviendrait en tout premier lieu de substituer à l'habituelle notion de vérité économique (alors que dans la matière il n'existe que des exigences, dont certaines peuvent d'ailleurs aisément être dominées) une notion qu'il importe peu de définir, mais qui tournerait fatalement autour du respect de la personne humaine. On sait depuis Camus que ce n'est pas la misère mais l'humiliation qui rend malheureux.

On sait aussi que l'humiliation a été la mère de toutes les grandes révoltes...

LIBERTÉ RETROUVÉE

L'absence continue de dialogue a pesé très lourd sur le déclenchement du conflit et, plus encore, sur les formes que celui-ci a revêtues. À la politique de la sourde oreille qui lui a toujours été opposée, le personnel a répondu par la politique du coup de poing sur la table. Dans les locaux de l'Inspection du Travail, au siège de l'Union patronale interprofessionnelle d'Armor, les rôles se sont soudainement inversés. On peut dire qu'on a vu, l'espace de quelques heures, le pouvoir tomber des mains des patrons. Avec cette prise de parole qui accompagne le plus souvent ce genre d'action — qui est le reflet d'une liberté retrouvée, l'expression d'une revanche sur l'ennui, l'oppression aveugle, les cadences, la chaleur des presses, la saleté des ateliers, en un mot : l'aliénation sous toutes ses formes.

Ce serait une grave erreur de croire que le différend qui s'est trouvé à l'origine de la grève la plus longue qu'ait jamais connue Saint-Brieuc portait uniquement sur une demande d'augmentation de salaires. Lorsque défilant dans les rues du chef-lieu des Côtes-du-Nord, les manifestants scandaient : « Nous voulons nos 70 centimes » ils exprimaient à la fois une revendication de type classique et une exigence qui dépassait de loin le cadre étroit des revendications catégorielles. D'un côté, un objectif chiffré, susceptible de constituer une base de négociations ; de l'autre, la volonté, parfois affirmée, parfois sous-jacente, d'obtenir ce qui a été demandé pour la simple raison que la majorité en a ainsi décidé et qu'après avoir essuyé refus sur refus, au fil des années, l'heure est venue de régler certains comptes. Il n'y a pas de doute : tous ceux qui, dans le conflit, ont joué un rôle actif ont posé les problèmes, plus ou moins consciemment, plus ou moins clairement, en termes de pouvoir.



LA REMOBBÉE DU "JOINT"

Le vent de panique qui a soufflé à Paris dans les milieux financiers, après la victoire des grévistes du « Joint Français », a créé et déçu une conséquence économique : plus question pour les grands capitalistes d'investir en Bretagne. Pensez donc ! Ces Bretons, qu'on croyait tranquilles et condescrits à merci, ont montré qu'ils étaient devenus, au sens précis du mot, inopérables. Les petites obéissances ne valent plus pour le miel du patronat industriel. Cela veut dire qu'il ne faut plus compter, au moins pour quelque temps, sur une industrialisation de la Bretagne de type classique.

Voilà qui clarifie les choses et redonne du poids à des solutions comme le développement de l'industrie agro-alimentaire, basée sur la principale ressource économique bretonne : l'agriculture.

VIET-NAM

Saigon cocktail

28 mai 1972. Il fait très chaud à Saigon, un ventilateur tourne au plafond, dans le rectangle de la fenêtre un hélicoptère ventille le ciel, je suis allé aux nouvelles, 1000 obus de tous calibres sur AN-LOC assésés par les forces communistes, à cent kilomètres au nord-ouest de Saigon, les divisions sud-vietnamiennes envoyées pour dégager la ville n'arrivent pas à s'approcher, dans le nord, à KONTUM, on se bat dans les rues, on se bat autour de PLEIKU, on se bat près de HUE, dans le delta du MÉKONG les VIETCONGS tentent quelques opérations de commando, j'ai lu les nouvelles sur « LE JOURNAL de l'EXTREME-ORIENT », les autres journaux montrent des photos de combat, de KOS-SYGUINE et NIXON qui trinquent, journaux américains — « STARS and STRIPES » — « SAIGON POST » journaux vietnamiens aux noms étonnants — « SONG THAN » (vagues de génie), — « BAO DEN » (panthère noire), — « BUT THEP » (plume d'aigle), — « BAO LUA » (tempête de feu), — « THAN PHONG » (vent génial).

sur les murs de Saigon sont placardés des photos de combat — tanks renversés et fumants, à tête d'oiseau monstrueux, le président THIEU visitant le front, une rangée de soldats vietcongs tubes, pantalons courts, musettes au cou, cohortes de réfugiés sur les routes, des affiches de propagande — deux soldats sud-vietnamiens, l'un visant au fusil, l'autre dé-gouillant rageusement une grenade tandis qu'un troisième pointe le doigt en di-rection du PÉRIL ROUGE représenté par une avancée de tanks.

sur le boulevard central NGUYEN HUE, une exposition d'armes prises aux VIET-CONGS et NORD-VIETNAMIENS a été or-ganisée, on voit sur les pelouses des fusils mitrailleurs, mortiers, bazookas, lance-roquettes, des canons avec des ins-criptions russes ou chinoises, lance-flammes, tout un armement conçu pour donner le maximum de puissance de feu à un fantassin, deux grands panneaux de 5 m de haut où est peint un « héros » aviateur sud-vietnamien, auteur de nom-breux exploits et finalement abattu, il est beau, coloré, le regard noir inquiet, de chaque côté du rectangle de la place, des panneaux couverts des photos du combat, les enfants s'amusent passionnément à triper les armes, un orchestre mili-taire diffuse de la musique martiale pour donner du cœur patriotique à la population (j'entends jouer « Ce ne quit un au revoir, mes frères »).

dans une autre partie de la ville, sur un autre panneau est peint un autre héros, cette fois-ci à lunettes, un héros « intel-llectuel ».

la courbe-feu est à dix heures, la loi martiale est décrétée, on perquisitionne dans les maisons, Saigon est inquiète mais pourtant continue de vivre sa vie quotidienne,

tout cela n'empêche pas les innom-brables motos japonaises HONDA, SU-SUKI, de se croiser, de se doubler acrobatiquement dans une pétaradante cacophonie, les 4 OVRENAULTaxi-bleu-crème, plus ou moins dégingolés, de prendre des passagers, les pédaleurs de cyclo-poussettes tournent, l'œil perdu, Sai-gon vit et s'étiole dans une chaleur en-fumée, de grands AMERICAINS emmés naviguent flanqués d'une compagne viet-namiennne bien payée, ou prennent des photos, un enfant assis au bout d'un trot-toir remet sur sa cuisse droite un tibia amputé d'un pied, un cul-de-jatte à tenue de parachutiste se fait promener dans une chaise roulante, les mutilés de guerre forment une importante association au VIET-NAM, avec un poids politique, ainsi que les veuves de guerre, dans la rue TU-DO, ancienne rue Catnat, les boîtes de nuit dépérissent sous le coup du dé-part des AMERICAINS et de la loi mar-tiale (on compte un peu sur les journa-listes), boîtes de nuit à façade sexy-rocco, magasins divers — DENHUT-RESTAURANT, ESCURIE, HONG-KONG-TAILORS, PINK-NIGHT, KING.

les cinémas affichent des films « chi-nois » faits à FORMOSE ou HONG-KONG, parfois d'une surréaliste cruauté, où les héros s'envolent dans les airs, se battent à grands bonds comme on pourrait se battre sur la lune, ou démarrent comme des « jets » vers l'horizon, des films amé-ricains ou européens — l'inspecteur HER-RY — J'aurai ta peau, STEVE —, portant des affiches de violence, des revolvers braqués.

les barbelés encombrant les rues, des soldats ennuyés factionnent, des convois militaires passent rapidement phares allu-més, les gens boivent dans les cafés, on

entend les voix des chanteuses vietnamiennes « KHAM LY », — « THANH THUY », les courts de tennis sont toujours occupés, le baccalauréat français, acadé-mie de RENNES, se déroule impertur-bablement, — « Where are going, Sir? » — « Will you change dollars, Sir? » —, la langue américaine domine sur le marché, le français est derrière, discrètement caché.

la guerre est dans Saigon sans s'y être, elle est là, on la sent et pourtant elle n'y est pas effectivement, elle y est repré-sentée, peu de signes directs des combats, la nuit dans le ciel, la rumeur continue, comme celle de la mer des bombardiers B 52, des explosions sourdes qui parassent lointaines, des fusées éclai-rantes descendent très lentement à l'ho-rizon.

toutes les forces sud-vietnamiennes sont engagées dans le combat, on vient de décréter la mobilisation des hommes de 17 à 43 ans, les lycéens peuvent être appelés — quoi, des « héritiers » risquent aussi d'aller à la guerre !, il y a là une épine, une arête.

Saigon est chaude, Saigon paraît calme ou résignée, des ordures non ramassées, des trottoirs sales du passage des mu-tiés, des chansons des aveugles, de la couleur kaki, de la chaleur moite, de la fumée des petites motos, des yeux des prostituées fatiguées, des soldats las se dégagent un sentiment profond de dés-orientation, un sentiment fébrile de déli-quescence, de fin d'une époque, c'est la saison des pluies, les plus violents orages ne lèvent pas Saigon, cirque détérioré sous le chapiteau branlant du dollar, Sai-gon qui attend... d'être changée.

MARCEAU VASSEUR



VIVRE

ou mourir dans la légende

Nous comprenons peu à peu nos lé-gendes. Nous en arrivons même à bénir nos aînés, les « académiciens » du dix-neuvième siècle, de les avoir gardées pour nous, quand se mourait la tradition, même si, récupérées par le folklore, elles n'indi-quaient plus rien. Car les recueils, en inventant le folklore littéraire, en inventant le merveilleux, ont failli nous priver de nos textes, de leur signification, failli, anéantir, à proprement parler.

Nous comprenons enfin que tout ce qui a été englouti, depuis des siècles, nous attend pour une résurrection. Nous com-prenons que cet errant de la Pentecôte (la nuit où soufflerait l'esprit) qui saurait pénétrer les villes englouties, ce doit être nous.

La véritable littérature opératoire, la voix... et tel devait être l'enseignement des collèges barbares, puisque, quinze siècles plus tard, on se souvient. Avis aux amateurs, aux changeurs de langage !

Comment cela a-t-il été possible ? C'est ce que je leur laisse le soin de décider. Et je devrais m'arrêter là ! si l'entreprise de récupération dont je parlais plus haut ne me semblait couvrir une attitude plus mal-honnête, partant plus grave pour nos cul-tures régionales.

Il nous est odieux d'entendre louer par-tout l'importance de la littérature française. Et nous n'ignorons pas que nos ambassades culturelles en Afrique ont pour but non pas tant de promouvoir des littératures indi-gènes que de renforcer la présence de la langue française dans le monde entier. Sous prétexte de promettre aux auteurs une au-dience plus universelle, on les enrôle tout simplement sous la bannière de la franco-phonie.

C'est faire bien peu de cas, et de la lé-gende — qui reste jusqu'à preuve du contraire, la mémoire du peuple — et de la curiosité des traducteurs aussi passionnés, aussi aversés, que le fut naguère Arnald Robin.

Je n'oublie pas que poser une question — parce qu'on l'a trouvée opportune — et décider d'une solution, signifie peut-être que c'est son contraire qui sera vécu. Ainsi : dénoncer la politisation de la lité-rature... et vous écrire, semblant attitudes contradictoires ! Tout au plus, pour être lo-gique, c'est à des revues plus « révolution-naires » que je devrais m'adresser...

Mais je ne parle pas ici au nom de quelques groupes qui croient tenir dans le

langage le levier suffisant pour faire bas-culer toute une société. Je ne parle désor-mais qu'en mon nom...

de la fascination qu'exercent encore sur les jeunes écrivains de province votre assurance, votre prééminence. Académies, revues, vous sembliez garantir la durée. Vous vous faites cautionnaires de cette audience universelle dont je parlais plus haut. Et, prisonniers de toutes les fables qui courent encore sur la littérature — nos professeurs, à leur insu, entretenant la fable, — nous n'aurions d'autres solutions que de faire antichambre dans de vagues « salons » pa-riens... dans le meilleur des cas, de nous faire ambassadeurs, là-bas, des nôtres dé-meurés au pays.

C'est cette autorité, ce pouvoir — féodal, si j'en crois certains — qu'il nous faut donc détruire. En nous débarrassant. Car ce qui caractérisait le pouvoir féodal c'est, dit-on, qu'on le croit défenseur des intérêts de ses sujets. Défenseur et garant.

Que présentement nos années d'exis-tence face aux quinze siècles de nos lé-gendes ? C'est le moment pour nous de savoir où porter notre effort, de décider de notre appartenance, et... pas un effort va-lable qui ne détruise, contorte, restaure, commence une tradition — Elles meurent aussi... et de ces traditions perdues, nous sommes encombrés, l'Histoire leur a été fatale ! — Pas un effort valable qui ne risque un pays ! C'est un pays qui est une tradition vivante, demandant pour survivre que ses générations l'engendrent dans un rêve.

Pour nous garder que, « sans légendes », il ne devienne un « pays mort », soucieux de ne pas perdre le peu de culture qui nous reste encore, condamnés à la clandestinité par le pouvoir exorbitant dont on nous fait les tenants, nous ne pourrions alors que perpétuer le légendaire — en langue bre-tonne : pour éviter que nos histoires ne soient récupérées ! prévues, quand vous les qualifiez de merveilleuses ou de fantasti-ques, du sens profond qu'elles peuvent encore avoir pour nous.

Jean CLOAREC, né le 19-11-1945 à LESNEVEN
Etudes scientifiques à BREST et GRENOBLE
Professeur de mathématiques à LESNEVEN
Poèmes :

« L'Ange-louise » (indéfini).
« Le corps de garde » (à paraître en juillet).
« Célébration du vent » (calligraphie et illustre par le peintre Alain Bocher).
Publications dans diverses revues :
« Sav Breizh » (n° 4), « Poesie Vivante » (antho-logie n° 2).
« Les Cahiers de l'Iroise », « En Avant ».

ÉMILE

MASSON

LE PRÉCURSEUR

Les textes d'Emile MASSON, publiés par la librairie MASPERO dans la collec-tion Histoire du syndicalisme (1), appellent l'enthousiasme. Les militants bretons qui les ignorent, les découvrent probablement avec quelque fièvre. C'est chaleureusement qu'il faut accueillir les écrits de ce pré-curseur qui, dès avant la première guerre mondiale, prenait fait et cause pour le peuple breton, demandait la réhabilitation de la langue celtique et appelait de toutes ses forces l'heure de la libération socialiste pour les travailleurs de l'ARMOR et de l'ARGOAT. De PONTIVY, où il émigra jusqu'en 1918, Emile MASSON apostrophe vigoureusement socialistes, anarchistes et pacifistes de l'époque, avec qui il entretient une abondante correspondance. A ces révo-lutionnaires qui, pour la plupart, négligent les peuples vivant en marge de la FRANCE officielle, Emile MASSON réplique avec insistance que les Bretons, quant à eux, ne viendront au socialisme que lorsque celui-ci leur sera enseigné en leur langue maternelle. Il ne peut accepter, que des hommes de gauche laissent au clergé et à la réaction le privilège de s'adresser, en breton, au peuple breton. Il affirme que la lutte d'un peuple pour la sauvegarde de son identité est révolutionnaire.

Telle est la matière d'« ANTEE » (sous-titré « Les Bretons et le socialisme ») et des articles de « BRUG », revue qu'Emile MASSON créa en 1913 et qu'il destinait au prolétariat des campagnes et des villes.

On peut reprocher à la pensée politique d'Emile MASSON son manque de cohé-rence, mais il faut reconnaître à l'homme le mérite d'avoir compris, peut-être le premier, l'importance politique de la ques-tion nationale bretonne. L'internationalisme d'Emile MASSON, son refus de la vio-lence, ajoutent à l'intérêt d'une œuvre qui fait pièce à tout sectarisme.

Le volume de chez MASPERO contient, outre « ANTEE », de nombreuses lettres d'Emile MASSON ainsi que des articles de « BRUG » et des textes sur TOLSTOÏ et sur l'éducation. Emile MASSON y est présenté par J.-Y. GUJOMAR de façon très complète. Il est à craindre toutefois que cette introduction fort savante et d'une grande valeur n'étouffe la voix d'Emile MASSON. Une voix qui pour cla-mer sa foi révolutionnaire empruntait son souffle à la poésie.

André ROSMEUR

(1) Emile MASSON, « Les Bretons et le socia-lisme », François MASPERO, Paris, 1972.

IRLANDE

Eoin O'Murchu est le rédacteur en chef de « The United Irishman », journal mensuel (tirage 65 000 ex.) du Sinn-Féin « Gardiner Place ». C'est ainsi que l'on désigne en Irlande le Sinn-Féin officiel, branche politique du mouvement républicain, car ses locaux sont situés à cette adresse à Dublin. Eoin O'Murchu est venu récemment en Bretagne pour représenter son parti au Congrès de l'Union Démocratique Bretonne.

Le Sinn-Féin officiel est une organisation légale, héritière du vieux Mouvement républicain de l'indépendance de l'Irlande (1921). Il se distingue du provisoire ou Sinn-Féin « Kevin Street », avant tout anticommuniste, ultra-nationaliste et essentiellement « activiste », qui s'intéresse surtout aux six comtés du Nord, délaissant soigneusement les 26 comtés du Sud. On comprend cette attitude lorsque l'on sait que le Sinn-Féin provisoire est financé par le Franne Fall, le parti de droite de Lynch ou pour en Irlande du Sud. Les officiers,

marxistes, sont majoritaires dans le Sud et cela déplaît à M. Lynch.

C'est dans les bureaux de « The United Irishman » que Paul Keating a rencontré Eoin O'Murchu.

Traint présents : le Président du Sinn-Féin officiel, Thomas MacGiolla et Roy Johnston, théoriciens du Sinn-Féin marxiste qui s'efforcent de quitter son parti après l'arrestation d'Alderdice.

Au cours de l'attaque d'une base militaire, plusieurs civils avaient été tués. Les officiers avaient revendiqué l'attentat. Johnston, craignant que les activités militaires prennent le pas sur les activités politiques, préféra démissionner.

Dans le prochain numéro, et à moins d'une évolution brutale de la situation, nous vous présenterons l'interview de Joe Cahill, ancien responsable de l'I.R.A., provisoire à Belfast, aujourd'hui emprisonné dans les geôles anglaises.

Eoin O'Murchu : civil rights not civil war



REGIME DARLINO, DO SOMETHING ABOUT THOSE TERRIBLE YOUNG BOYS - THEY'RE BLOCKING MY VIEW OF EUROPE!
Dessin publié dans Civil Rights, bulletin d'information de l'Association des Droits Civiques (Belfast).

la corruption. Il fallait donc introduire quelques changements au Nord, mais sans rien modifier de la réalité de cet Etat.

Ces conversations quadripartites ont toujours eu pour but d'établir l'égalité entre la bourgeoisie catholique du Sud et la bourgeoisie protestante du Nord. Une fois le principe de l'égalité accepté, ces deux partenaires, en accord avec Lynch, finissent par se rejoindre dans un Etat Fédéral.

Mais nous avons toujours affirmé, résolument, que Lynch n'a aucun droit de parler au nom des gens du Nord. L'homme qui est responsable de la répression dans la République, qui a retiré de façon criante toute démocratie, qui n'a jamais rien fait contre les emprisonnements du Nord, n'a aucun droit de parler.

Il a frappé le Nord dans le dos. Alors que ceux du Nord refusant toute discussion tant que se prolongeraient les inégalement arbitraires, il a plusieurs fois tenté d'affaiblir leur mouvement. Il parle en leur nom, mais ceux du Nord l'ont rejeté. Il n'a aucun droit de le faire.

Analysez-vous la situation irlandaise en termes coloniaux ?

Certainement. Le Nord se trouve dans une situation coloniale, le Sud dans une situation néo-coloniale.

Quelle est la politique de Lynch à l'égard du Sinn Féin ?

Une politique hostile. La seule menace que redoute l'administration de Lynch, c'est celle de l'unité du peuple autour des questions sociales, économiques, culturelles et politiques; une unité qui pourrait se transformer en mouvement anti-impérialiste.

Les « Provisoires » et d'autres groupes ne font pas peur, parce qu'ils n'ont aucune perspective politique ou économique. En fait, ils servent de support aux hommes d'affaires locaux, et ce sont ces derniers qui les financent. C'est la raison pour laquelle ils ne sont pas comme nous, en lutte à une véritable discrimination politique dans la presse, la radio, la télévision.

problème, chaque fait de sa vie quotidienne, c'est qu'il fasse le lien entre tous ces éléments.

Nous combattons l'impérialisme, et notre combat s'articule sur quatre fronts : le social, l'économique, le culturel, le politique. Le combat politique est évidemment dominé par le problème du Nord.

Il existe une I.R.A. « officielle » comme il existe un Sinn Féin « officiel ». Comment justifiez-vous l'usage de la violence ?

Notre position est la suivante : c'est la politique du parti qui détermine l'usage de la violence. Quand l'Etat, par son organisation et l'usage de sa violence, s'oppose avec force aux revendications du peuple, l'I.R.A. rétablit l'équilibre par son action.

Elle est souvent intervenue contre les propriétaires fonciers, contre les compagnies privées. Elle est intervenue très récemment contre une compagnie minière qui réprimait une grève de mineurs. Un volontaire de l'I.R.A. a été tué à cette occasion. La compagnie minière a été contrainte par les mineurs d'autoriser l'érection d'un monument, sur son terrain, glorifiant le sacrifice d'un homme qui avait voulu abattre la puissance de cette même compagnie.

Et aujourd'hui les patrons sont plus enclins à traiter les ouvriers comme des êtres humains. L'action est le seul moyen.

Dans le Nord, l'I.R.A. a entrepris la défense militaire de la minorité anti-unioniste contre les attaques des forces britanniques ou de ses complices, et elle a lancé des actions de représailles contre les atrocités.

Mais l'I.R.A. n'a jamais voulu être une armée, guide du peuple. Elle est une armée au service du peuple et suit les directives du Mouvement républicain. Elle est un instrument au service de la lutte de libération nationale. Elle soutient les revendications du peuple irlandais contre l'impérialisme.

Que pensez-vous de Bernadette Devlin ?

Bernadette Devlin a le cœur au bon endroit, mais l'esprit à la mauvaise place. Elle n'a jamais adopté de position politique, elle a flirté avec des positions politiques. Elle a fait des promenades politiques, mais ne s'est jamais pliée à la discipline d'une organisation. Elle tente, sous l'influence d'autres personnes, de populariser des positions gauchistes, notamment le slogan : « Construire le socialisme maintenant ! ». Construire le socialisme, quand on n'est pas capable de construire une organisation !

Son action serait utile si elle acceptait de se soumettre à la discipline d'une organisation, mais elle n'y est pas prête. En fait, je pense qu'elle se laisse entraîner de plus en plus dans un culte de la personnalité. Elle joue avec la politique et peut parfois semer la confusion quand elle parle à la tribune.

Mais elle ne se comporte pas toujours ainsi. Elle exerce un très grand pouvoir

sur les gens, parce qu'on la sait courageuse. Fondamentalement, elle manque de maturité politique.

Quelles sont vos relations avec le Parti Communiste Irlandais ?

Fraternelles. En fait, c'est le seul groupe — en dehors d'individus — avec lequel il a été possible de travailler. Nous travaillons ensemble sur des objectifs précis, ou plus larges. Nous sommes, par exemple, d'accord sur les questions de la démocratie et de la souveraineté nationale.

Comment voyez-vous l'avenir de l'Irlande, dans le Nord et dans le Sud ?

Dans le Nord, il faut absolument désamorcer cette situation de violence sectaire et fratricide. Et un seul moyen, l'introduction immédiate des droits civiques.

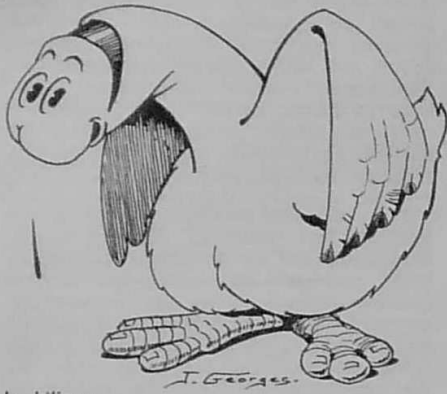
Nous avons dit et répété, année après année, que les droits civiques et une élémentaire démocratie nous bâtonnent une bases sur lesquelles nous bâtonnons une République irlandaise indépendante, socialiste et démocratique. Cette République naîtra des efforts conjugués de tous les travailleurs irlandais, catholiques et protestants, au Nord comme au Sud.

Pour réaliser l'unité des travailleurs, il faut en finir avec les divisions et les haines léguées par le régime britannique. C'est pourquoi nous soutenons le programme de la N.I.C.B.A. (la seule organisation de masse pour les droits civiques en Irlande du Nord). Nous voulons les droits civiques, pas la guerre civile. Au Sud comme au Nord, nous organisons les ouvriers, les marins-pêcheurs, les petits paysans, pour que cesse leur exploitation, pour qu'ils prennent leur destin en mains.

(Interview recueillie par PAUL KEATING.)

YOUENN PENN-BAZ HAG... AN ELEKSIONNOU

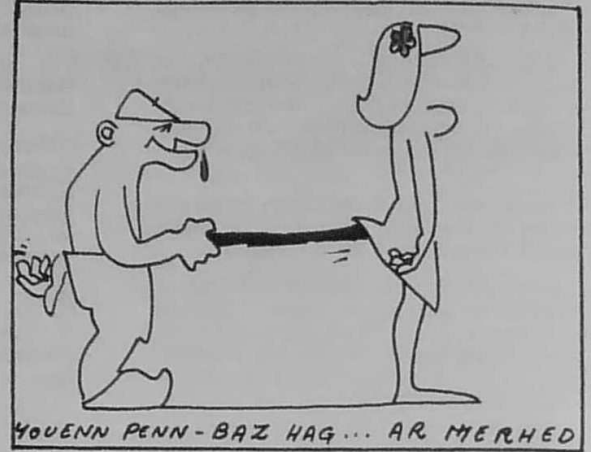




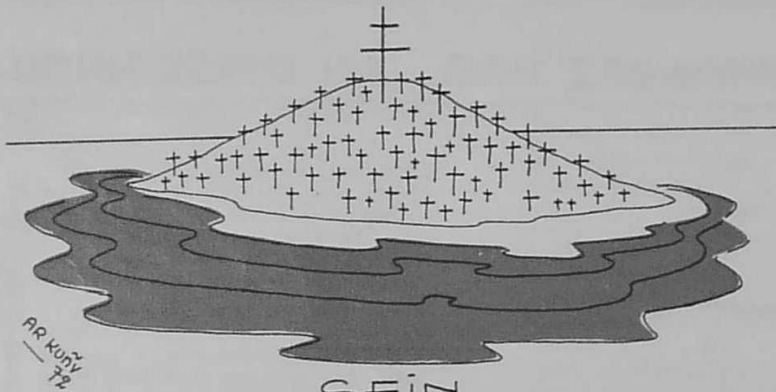
Le biligou.

LUBRIQUE DES

RECTEURS



YUENN PENN-BAZ HAG... AR MERHED



AR KURN
72

SEIN
(Ile de..)



YUENN PENN-BAZ HAG... AR VELEIEN

«TEST», LE TÉMOIN DE L'ACTUALITÉ EN BRETAGNE

Abonnements 6 mois (13 numéros) : 25 F. Etranger (par avion) : 40 F.

12 mois (26 numéros) : 50 F. Etranger (par avion) : 80 F.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Je souscris un (1) abonnement d'essai de six mois (13 numéros)
abonnement d'un an (26 numéros)

à Test, le témoin de l'actualité en Bretagne, à partir du numéro

Ci-joint (1) un chèque C.C.P.
un chèque bancaire
un mandat

de F libellé au nom

de Test, compte n° 1480, Banque de Bretagne 22000 SAINT-BRIEUC.

A

le

(1) Barrer la mention inutile.

Signature :



Découpez ou recopiez le bulletin ci-contre et adressez-le à Test, 9, rue Bara-
toux, 22000 - SAINT-BRIEUC.